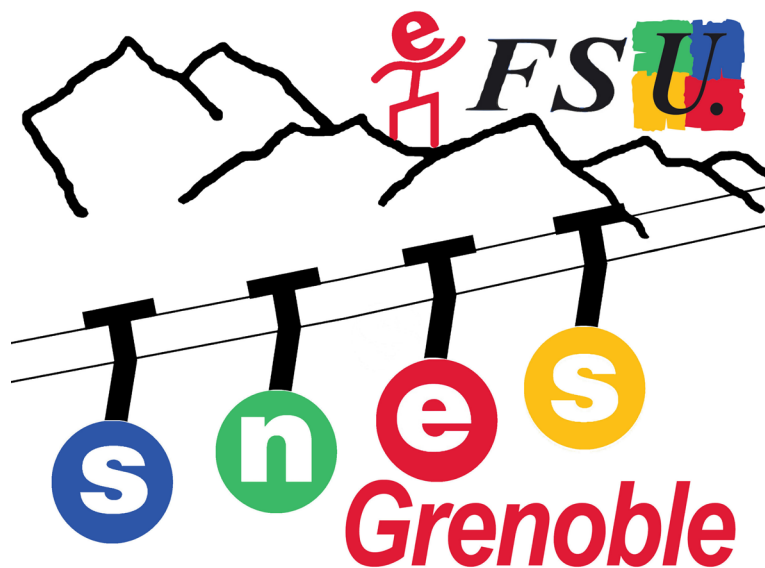




Septembre 2025, n° 251

Carrières : le calendrier PSC - Mutuelle Rendez-vous de carrière Rentrée 2025 Stages syndicaux

Éditorial

Une rentrée explosive

Jamais une rentrée n'aura été aussi explosive et François Bayrou a allumé la mèche en juillet, attisant la flamme tout l'été.

Si à cette heure le gouvernement Bayrou est plus qu'en sursis (finalement, cela rappelle la rentrée sans ministre de l'année dernière !), nous sommes toutes et tous conscient-es que la même politique qui s'est déroulée ces dernières années risque de ne pas s'arrêter, tournant toujours plus vers la droite extrême.

En cette rentrée, l'École publique laïque ne tient encore que par ses personnels. C'est grâce à la mobilisation à tous les niveaux, de nous toutes et tous - enseignant-es, CPE, PsyEN, AED, AESH - qui nous battons pour le service public d'éducation, que nous faisons vivre celui-ci, pour accueillir l'ensemble des élèves, sans distinction, avec l'ambition pour chacune de les faire réussir ensemble.

À l'heure où des milliers de jeunes scolarisé-es et leurs familles sont mis en danger par la Loi Darmanin et la circulaire Retailleau, notre engagement au sein de RESF doit continuer et s'amplifier. **Commençons déjà par signer la pétition sur reseau-resf.fr**

Si le budget occupe le discours médiatique, les attaques contre l'École et nos métiers continuent à cette rentrée. C'est bien par nos mobilisations que nous gagnerons pour nos métiers, nos salaires et nos pensions.

Dès le mois de juillet, le SNES-FSU a posé les jalons d'un plan d'action, articulant toutes les mobilisations pour l'éducation et interprofessionnelles.

Un préavis de grève est déposé sur tout le mois pour permettre les mobilisations dans les établissements.

Dès la prérentrée, il est primordial de réunir des heures syndicales pour débattre de la situation et mobiliser pour rassembler largement la profession dans la grève fin septembre, dans le cadre fixé par l'interpro le 29 août.

Là où elles se font dans un cadre intersyndical et sur la base de nos revendications, par exemple pour la justice fiscale avec la taxation des grandes entreprises et des plus riches ou pour une redistribution des richesses permettant le nécessaire développement des services publics utiles à toutes et tous, le SNES-FSU accompagnera et soutiendra localement les mobilisations du 10 septembre.

Le 11 septembre, le SNES-FSU de Grenoble réunit l'ensemble des représentant-es des établissements pour partager le bilan de cette rentrée et construire les mobilisations éducation et interprofessionnelles afin d'imposer notre modèle de société.

(Re)syndiquez-vous au SNES-FSU, rejoignez nos réunions, nos stages pour agir et gagner ensemble !

Bonne rentrée à toutes et tous !

François Lecointe

Rentrée 2025 : attaque contre nos métiers

Il y a un an, ce même bulletin de septembre titrait : « Une rentrée explosive ». Force est de constater que rien n'a changé en un an. Les ministres se sont succédés à l'Éducation nationale, accompagnés de leur cortège de pseudo-réformes : nouveaux programmes, plans divers (Avenir, Santé mentale, Brisons le silence), nouveau DNB, mise en place des PAS (pôles d'appui à la scolarité), le tout sans moyen réel.

Mais les conditions de rentrée demeurent, elles, désastreuses, symptomatiques d'un système au bord de l'implosion. En témoignent le nombre de postes non pourvus à l'issue des concours (9 % pour cette rentrée) ou encore l'enquête réalisée par le SNES-FSU en juin, qui a recueilli 10 000 réponses en 10 jours et dans laquelle les collègues se disent « en colère » (84 %), « désabusé-es » (86 %), fatigué-es » (91 %) ou encore « inquiet-es » (92 %).

Des métiers en crise

Les sujets d'inquiétude, colère et fatigue sont en effet nombreux. Ainsi, les groupes, malgré leur échec sur le terrain, malgré le désaveu de l'Inspection Générale, ont fait l'objet d'un nouveau décret. L'école inclusive se fait au moyen de PAS mis en place sans cadre réglementaire, la loi n'ayant pas été votée, se traduisant par moins d'heures d'accompagnement pour chaque élève et une nouvelle rationalisation de la gestion des AESH. Le Pacte, toujours présent malgré son peu d'adhésion, sert de prétexte à l'absence de moyens. La liberté pédagogique est de plus en plus mise à mal, que ce soit lors de l'évaluation des établissements, de l'élaboration du projet d'établissement ou encore de celle du contrat d'objectifs, qui requièrent la plus grande vigilance afin de ne pas nous laisser imposer des pratiques pédagogiques.

De même, le nouveau DNB appelle à la prudence : la part de contrôle continu, basée désormais sur les notes et non plus les compétences, ne doit pas être le prétexte à la mise en place d'un PLE (plan local d'évaluation) que la ministre relance en cette rentrée au lycée pour le bac, qui restreindrait notre liberté pédagogique en imposant des modalités d'évaluation.

En finir avec les groupes de niveau

Le bilan désastreux de l'Inspection générale sur les groupes de niveau aurait pu permettre à la ministre de les assouplir pour amorcer leur suppression. Elle a préféré adresser en juin un courrier aux chef-fes d'établissement pour leur enjoindre de les maintenir mais cet écrit n'a aucun caractère réglementaire. Avec les collègues, toujours fortement opposé-es au tri des élèves, le SNES-FSU poursuit la lutte contre le « Choc des savoirs » et a formulé un nouveau recours en Conseil d'État pour faire annuler décret et arrêté. La mise en œuvre à la rentrée 2026 des nouveaux programmes au cycle 4 est repoussée, à l'exception de ceux de français et de mathématiques, déjà revus dès cette rentrée en Sixième avec les LVE. Le SNES-FSU s'engagera dans les concertations, qui débiteront par le nouveau socle, pour que l'expertise des professeur-es et leur liberté pédagogique cessent d'être discutées, comme il a pu l'obtenir pour l'EVARS.

Résister à la pédagogie d'État

Pour normaliser les pratiques et standardiser les activités pédagogiques avec des « méthodes efficaces », le ministère annonce dans la circulaire de rentrée le retour du PLE (projet local d'évaluation) au lycée, une réflexion collective au collège sur l'évaluation avec la réforme du DNB, de nouvelles évaluations standardisées en Cinquième. L'avalanche de Plans, de dispositifs, de parcours, de plateformes pèse aussi sur les gestes des personnels pour les décentrer vers des tâches mesurables, contrôlables. Le SNES-FSU milite pour un second degré qui respecte la singularité des élèves et laisse le temps au collectif de travail pour trouver les meilleures stratégies face à la complexité des situations.

Repenser l'organisation au lycée

L'épreuve anticipée de mathématiques en fin de Première ne permettra pas de résoudre les problèmes du lycée Blanquer. Elle marque même le renoncement à un enseignement de mathématiques pour toutes et tous au cours des trois années du lycée et un décrochage en Terminale, notamment en voie technologique, est probable. L'objectif de 5 000 filles en plus en spécialité mathématiques laisse entendre que l'accompagnement à l'orientation serait défaillant. C'est au contraire toute la structure des enseignements qui est à revoir tant les biais genrés et sociaux, largement documentés, pénalisent filles et garçons. En Terminale STI2D, la nouvelle épreuve pratique au baccalauréat est impensée, aucune réflexion n'a été menée sur les équipements nécessaires. Le SNES-FSU s'oppose au projet de loi Baptiste : en ouvrant aux établissements privés hors-contrat le contrôle continu pour le bac et le BTS, la marchandisation de ces diplômes est prévisible. Des rapports se multiplient sur Parcoursup et les milliers de jeunes privé-es de poursuite d'études ; le SNES-FSU revendique son abrogation.

Dès cette rentrée, construisons l'offensive pour contrecarrer ces projets synonymes de régression éducative et sociale et porter nos exigences. Notre projet pour le second degré, pour nos métiers, pour nos carrières est ambitieux. Portons-le ensemble pour gagner !

Céline Bonnefoy, Aline Laroche, François Lecoine, Olivier Moine

Protection Sociale Complémentaire - Mutuelle : une réforme majeure

À partir d'avril 2026, les collègues en activité n'auront plus la possibilité de choisir leur mutuelle pour le remboursement complémentaire de leurs frais de santé. Sauf cas dérogatoire, il faudra être affilié-e au contrat du groupement MGEN-CNP choisi par le ministère. En contrepartie, le ministère participera au paiement de la cotisation à hauteur de 37,70 € par mois, contre les 15 € versés depuis janvier 2022.

Découplage santé/prévoyance

Cette réforme, imposée par voie d'ordonnance en février 2021, va séparer les couvertures « santé » et « prévoyance ». Cette dernière assure un complément de revenus lors du passage à mi-traitement et en cas d'arrêt maladie long. Un contrat collectif, mais facultatif en « prévoyance », entrera en vigueur en avril 2026 avec une participation du ministère (7 € par mois) pour la prise en charge des congés longue maladie (fonctionnaires) ou grave maladie (contractuel·les). La couverture des congés maladie ordinaire ou de longue durée restera en supplément. Ce contrat en « prévoyance », contrairement à la complémentaire « santé », restera libre d'accès, mais tout autre choix que celui du ministère entraînera la perte des 7 €.

Mise en œuvre dès le premier trimestre 2025-2026

Notre académie sera une des premières pour l'entrée en vigueur de ces dispositions. Chaque agent-e en activité aura alors 20 jours pour répondre à un mail du ministère sur la boîte professionnelle. L'absence de réponse vaudra affiliation d'office au socle, sans option ni ayants droit, avec une cotisation prélevée sur le salaire. Mais des possibilités de rectifier sont prévues dans un second temps (dispense, affiliation d'enfants et/ou de conjoint-e, choix d'options).

L'adhésion des retraité·es, facultative et individuelle, se fera en revanche après l'affiliation des collègues en activité, concerné·es directement par l'entrée en vigueur de la couverture « santé » collective.

Le SNES-FSU a mis en ligne un simulateur et ouvre un dossier spécial pour informer les collègues.

Le stage du 14 octobre sera un premier temps d'information sur ce sujet brûlant (voir page 7).

Un autre projet est possible

Cette transformation radicale de la protection sociale complémentaire ne va en rien résoudre les inégalités d'accès au soin ni renforcer les solidarités pour une plus grande mutualisation des risques au coût collectif le plus faible.

Le SNES et la FSU s'opposent à ces évolutions, revendiquent le recouplage des risques « santé » et « prévoyance », la liberté de choisir sa mutuelle et militent plus globalement pour une Sécurité sociale remboursant 100 % des soins prescrits.

Rendez-vous de carrière : attention au calendrier

La FSU porte la revendication d'une carrière à l'avancement pleinement déconnecté de l'évaluation. En 2017, la refonte des carrières qui en a découlé a permis de redonner plus d'équité entre les collègues, avec trois rendez-vous de carrières prévus et non des inspections aléatoires. Cette année, le système perdure.

À quel moment est-on concerné-e ?

On doit être à l'échelon 6,8 ou 9. On ajoute 2 ans à la date de promotion à l'échelon (ou 2 ans et 6 mois pour l'échelon 8) et on obtient la date de promotion accélérée au prochain échelon. Le rendez-vous de carrière doit avoir lieu l'année scolaire précédant cette dernière date. Le rectorat avertit sur iProf les collègues normalement en juillet de l'année précédente.

Déroulé du rendez-vous de carrière

Un RDVC se déroule en 3 phases : visite en situation professionnelle, entretien avec l'IPR et entretien avec la/le chef-fe d'établissement. Les avis primaires et le compte-rendu sont communiqués début juillet.

Mi-septembre : avis final

L'appréciation finale de la Rectrice se décline sous la forme de 4 avis de synthèse : *Excellent ; Très satisfaisant ; Satisfaisant ; À consolider*. C'est **cet avis** que vous pouvez contester.

Dès la réception de l'avis final, vous avez 30 jours pour lancer un recours gracieux par courrier au Recteur en l'adressant par mél à la DPE. Le rectorat dispose de 30 jours pour vous répondre, ou ne pas vous répondre.

En cas de réponse négative ou absence de réponse, vous devez saisir la CAPA où siègent les élu·es de la **FSU qui obtiennent de nombreuses réévaluations des avis**.

Les dates de candidatures ou de commissions sont issues d'un calendrier prévisionnel et peuvent évoluer en cours d'année.

Les circulaires académiques sont normalement affichées, mais n'hésitez pas à les demander à votre secrétariat en cas de doute.

Les circulaires sont dès leur parution mise en ligne sur notre site académique :

<https://grenoble.snes.edu>,
ainsi que les éléments d'analyse.

Les guides édités par le SNES et la FSU (action sociale, rémunérations, rendez-vous de carrière, TZR, AESH, AED, non-titulaire, mutations...) sont disponibles sur nos sites ou sur demande à grenoble.snes.edu



Calendrier prévisionnel



Septembre	• Demandes de supplément familial, de prise en charge des abonnements de transports en commun, SNCF, de prestations d'action sociale ; • Inscriptions individuelles au Plan Académique de Formation (PAF) ; • Vérification et signature des ventilations de service (VS) ; • Recours avis final du Rendez-vous de carrière.
Octobre	• Mutations inter-académiques (y compris postes spécifiques nationaux) : saisie des demandes, puis dépôt des dossiers avec les pièces justificatives ; • Renvoyer les FICHES SYNDICALES de suivi au SNES-FSU pour toutes ces opérations ; • Demande de temps partiel pour l'année 2026/2027 ; • Demande de congé formation pour l'année 2026/2027 ; • Demande de poste adapté pour l'année 2026/2027 ; • Demande de forfait mobilités durables.
Novembre	
Décembre	
Janvier	• Affichage des barèmes des mutations inter sur SIAM ;
Février	<i>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU</i> • Candidature d'accès aux corps des certifiés et CPE ; • Candidature d'accès au corps des agrégés par liste d'aptitude ; • CAPA d'appel des Rendez-vous de carrière.
Mars	• Résultats congé formation ; • Résultat des mutations inter-académiques - début des recours ; • Saisie des demandes de mutation intra-académique, y compris sur postes spécifiques académiques ; • CAPA d'appel de refus de temps partiel, congé formation.
Avril	• Renvoyer les fiches syndicales de suivi au SNES- FSU pour les mutations

Le secteur emploi du SNES-FSU Grenoble

Mutations :
Céline Bonnefoy
Cyril Borel
Sandrine Gossart
François Lecointe
Olivier Moine
Hugues Navarro
Camille Vittoz

Certifié-es :
Céline Bonnefoy

Agrégé-es :
Nicolas Ripert

CPE
Fanny Valla

Contractuel·les - AED - AESH
Marie-Pierre Beaugendre
Fanny Valla
Camille Vittoz

TZR
Cyril Borel, Camille Vittoz

Retraité-es
Corinne Baffert
Claudette Combe
Michel Lombart

Stagiaires
Céline Bonnefoy
Hugues Navarro

... et les élu·es du SNES-FSU de
l'académie en CAPA et CCP.

intra-académiques.

		● Affichage des barèmes intra sur SIAM ; <i>Il faut absolument envoyer pour vérification votre dossier au SNES-FSU</i>
Mai		● Demande de temps partiel pour les entrant·e·s du mouvement inter ; ● Résultats des mutations intra - début des recours d'affectation intra ; ● Vœux d'affectation pour les TZR (phase d'ajustement).
Juin		
Juillet		● Accès à la hors classe ; ● Accès à la classe exceptionnelle ; ● Affectation nationale puis académique des stagiaires ; ● Affectation des TZR, des MA et des contractuel·les.
Août		

Permanences du mardi au vendredi de 13h à 16h

Joindre les différents secteurs par mél :

- Mutations : mutations@grenoble.snes.edu
- Stagiaires : stagiaire@grenoble.snes.edu
- TZR : tzt@grenoble.snes.edu
- AED : aed@grenoble.snes.edu
- AESH : aesh@grenoble.snes.edu
- Contractuel·les : contractuel@grenoble.snes.edu
- Santé : carriere.sante@grenoble.snes.edu

SNES-FSU Grenoble
6, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

Tél. : 04.76.62.83.30

Mél : grenoble@snes.edu

Site internet : grenoble.snes.edu

Facebook : SNESFSUGrenoble

Construire l'action dans la durée

Supprimer de deux jours fériés, travailler plus pour redresser la France, supprimer des postes de fonctionnaires, diminuer les dépenses pour les services publics, desindexer des pensions, mettre les chômeuses et chômeurs au travail... que les mesures budgétaires annoncées depuis le début de l'été passent à coup de 49.3 ou que le gouvernement tombe du fait d'une motion de censure, les lignes sont tracées avec un MEDEF qui rappelle la nécessité de la stabilité politique pour ne pas déstabiliser l'économie, les milieux financiers qui alertent sur le poids la dette et un déclassement de la France.

Si nous ne savons qui sera Premier ministre à la fin du mois, nous savons cependant quelle politique économique, sociale, démocratique et écologique sera à l'œuvre avec la collusion sur ces points des macronistes, LR et du Rassemblement national qui s'est ouvertement illustrée avec la loi Duplomb.

**Porter la scolarité
obligatoire à 18 ans**

**Séminaire le
mardi 7 octobre**

La scolarité obligatoire à 18 ans est une nouvelle étape du processus indispensable de démocratisation des savoirs qui va de pair avec le projet de société que nous défendons.

**Inscrivez-vous vite, avant le 7 septembre si vous êtes de service, pour débattre de la mise en œuvre de ce mandat à :
ua@grenoble.snes.edu**

Que cela soit au propre ou au figuré, la France brûle et si la mobilisation est une évidence, le mouvement syndical doit donner un cadre fort dès cette rentrée. Mobilisation des hôpitaux parisiens, appel « On bloque tout » le 10 septembre, journée interprofessionnelle fin septembre, le SNES et la FSU doivent porter dans l'intersyndicale la nécessité de construire un mouvement fort dans la durée, le plus large possible, articulant les luttes sectorielles et interprofessionnelles.

La Maison commune qui doit rassembler le syndicalisme de lutte et de transformations sociales que nous prônons doit vite devenir une réalité. La FSU et la CGT doivent œuvrer de concert pour donner un cap clair à la mobilisation.

Dès la prérentrée, notre rôle à toutes et tous, dans nos salles des profs, lors des HMISS, est de faire comprendre que les semaines vont être déterminantes et qu'une signature à une pétition, un message sur un réseau social, ne suffisent pas et que c'est bien dans la rue et par la durée que nous pourrions imposer un autre modèle de société.

François Lecoite

Pour nous joindre : ua@grenoble.snes.edu

Tribune École Émancipée

Rentrée en luttes

A chaque rentrée, nous comptons les collègues qui manquent, les heures qui ne seront pas assurées, nous rendons visibles les manques criants de l'éducation nationale. Moins de candidat-es au concours, des conditions d'enseignement dégradées, saccagées, la responsabilité se trouve dans les politiques gouvernementales. Les économies décidées se font dans le service public, chez les retraité-es, les chômeur-euses, les plus précaires. Pourtant, le déficit public est creusé par la baisse des recettes (moins d'impôts, moins de prélèvements), les cadeaux fiscaux aux entreprises (premier budget de l'état selon une commission d'enquête sénatoriale de juillet). Le budget proposé, la simplification des « procédures bureaucratiques », la suppression de deux jours fériés, l'augmentation du budget de l'armée, de tout cela, rien ne va.

Cet été encore, les conséquences du réchauffement climatique étaient visibles, deux vagues caniculaires, incendies, et pourtant, aucune politique concrète n'est proposée.

Les cadeaux à l'extrême droite se multiplient, lois migratoires racistes et sécuritaires, ministres fascisants, mesure de politiques agricoles anti-écologiques.

C'est un système entier, dont le profit ne va qu'à une infime partie de la population, auquel nous devons nous attaquer. Pour gagner, car la victoire ne se fera pas en un jour, il ne faut pas perdre de vue les luttes antifascistes. En effet, l'État droitier réprime, s'attaque systématiquement à nos droits pour nous affaiblir, réforme après réforme. À l'heure où extrême centre, droite, et extrême droite convergent, prenons part au mouvement social pour combattre le gouvernement actuel. Mettre à bas la politique macroniste, c'est couper l'herbe sous le pied de Le Pen et Bardella, car le RN se nourrit en se goinfrant des voix de celles et ceux qui, en colère contre le système capitaliste, se tournent vers le rejet de l'autre.

Les élections professionnelles vont prendre un temps important aux militant-es en ce début d'année. Mais dès le 10 septembre, nous devons mobiliser dans l'unité pour virer Bayrou et son budget ! C'est d'abord de victoires dont nous avons besoin pour renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale !

Rejoignez l'école émancipée, contact : eesnesgre@lists.riseup.net

Les élu-es École Émancipée à la CAA

Formation syndicale : un droit qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Chaque année le SNES-FSU propose des stages de formation syndicale ouverts à toutes et tous, syndiqué·e·s ou non-syndiqué·e·s pour vous aider à connaître et faire respecter vos droits (voir 4^{ème} de couverture).

Ces stages sont aussi des moments privilégiés d'échanges et de réflexion sur nos pratiques professionnelles « en présentiel », moments désormais trop rarement offerts par l'institution.

Profitez de ces opportunités organisées par votre section départementale, votre section académique, ou votre fédération départementale FSU !

Chacun·e a droit à 12 jours de congés annuels pour formation syndicale. Ce droit ne peut vous être refusé si vous faites la **demande d'autorisation d'absence au moins 1 mois avant la date du stage**

Le calendrier, les inscriptions et les modèles de demande d'autorisation d'absence d'absence sur le site du SNES-FSU académique : grenoble.snes.edu/stages

Notre Sécu fête ses 80 ans

L'événement aura lieu le **mardi 14 octobre 2025**, de 9h à 17h à la bourse du travail de Grenoble, ouvert à toutes et tous sous forme de stage pour les actives et les actifs.

Nous accueillerons **Eric Duflos**, secrétaire national, représentant SNES-FSU pour les négociations sur la Protection Sociale Complémentaire et **Marie-Laurence Moros**, secrétaire nationale des retraité·es.

Nous clarifierons la mise en place du nouveau système de Protection Sociale Complémentaire au 1^{er} avril 2026 pour les actives, actifs ET les retraité·es, les démarches commençant dès l'automne pour notre académie qui fait partie de la première vague de mise en place.

Mais au-delà, nous voulons montrer combien cette évolution vise à démolir en profondeur la Sécu telle que le Conseil National de la Résistance l'a bâtie. Après la Loi de Transformation de la Fonction Publique, la casse des retraites, le sac de la Sécu pour ses 80 ans ? C'est la volonté sans borne d'en finir avec les services publics et les acquis sociaux, et toute forme de solidarité au profit de la marchandisation.

D'autres choix sont possibles, et nécessaires ! Mais pour cela, il faut bien comprendre les mécanismes en jeu, ainsi que les liens avec le statut de fonctionnaire et la composition du traitement.

Nous rappellerons l'histoire de la Sécu et sa construction, pour montrer notamment que notre revendication de remboursement à 100 % sécu des soins prescrits est viable et moderne !

Venez en masse fêter l'événement ! N'oubliez pas si vous êtes de service de bien demander votre autorisation d'absence avant le 14 septembre.

Et tout de suite, signez et diffusez largement la pétition dans le cadre de l'appel à mobilisation de Convergence Services Publics le 4 octobre «la Sécu c'est vital» (dont la FSU est signataire) : <https://www.convergence-sp.fr>

Corinne Baffert & Michel Lombart

Statut, carrière et droits des personnels, à l'épreuve du néolibéralisme

La très forte inflation accentue la perte de pouvoir d'achat de nos traitements et de nos pensions. Le refus d'augmenter d'autant la valeur du point d'indice pour toutes et tous, le Pacte dont l'objectif est d'accroître le contrôle des chefs d'établissement sur notre activité et de nous contraindre à « travailler plus pour perdre moins » sont autant de signes que le néolibéralisme confirme son offensive contre le statut de fonctionnaire d'État, un fonctionnaire citoyen doté d'un droit à la carrière et à la retraite, d'une liberté professionnelle, sur lesquels il s'agit de revenir.

Ce stage sera l'occasion de faire le point sur la situation actuelle (salaires, évaluation, avancement, promotions, hors-classe, classe exceptionnelle...) et d'ouvrir des perspectives sur ces sujets.

Un premier stage se déroulera à **Grenoble, le jeudi 6 novembre, animé par Laurent Tramoni**, en charge du secteur statuts et carrières au SNES-FSU national.

Il se déclinera à **Annecy le 25 novembre** et à **Valence le 18 décembre**.

Stages syndicaux du SNES-FSU de Grenoble

S'informer pour agir

Réunion de rentrée TZR

Mercredi 17 septembre après-midi - en visio
 Inscription à tzt@grenoble.snes.edu

Réunion de rentrée contractuel·le

Mercredi 24 septembre après-midi - en visio
 Inscription à contractuel@grenoble.snes.edu

Stage « Protection sociale complémentaire - Sécurité sociale »

Mardi 14 octobre - Bourse du travail, Grenoble

Stage AESH

Jeudi 20 novembre - Bourgoin Jallieu
 Jeudi 4 décembre - Annemasse

Stage « Collège »

Mardi 6 janvier - Grenoble



Stage « Statut, carrière et droits des personnels »

Jeudi 6 novembre - Bourse du travail, Grenoble
 Mardi 25 novembre - Annecy (lieu à confirmer)
 Jeudi 18 décembre - Valence (lieu à confirmer)

Stage à destination des stagiaires (droits, titularisation, mutations)

Jeudi 20 novembre - Bourse du travail, Grenoble

Sans oublier dans les départements :

- les stages « Animer une section syndicale
- Agir en conseil d'administration » le 16 octobre à Annecy, les 17 octobre et 10 novembre à Grenoble, le 27 novembre en Drôme/Ardèche... ;
- les stages « Dotation globale » en janvier ;
- et tous les autres rendez-vous.

Chaque agent·e, qu'elle/il soit titulaire, contractuel·le, AED, AESH... a le droit à 12 jours d'absence pour congé syndical de droit (c'est-à-dire rémunérés) s'il/elle effectue la demande auprès de l'administration un mois avant.

Ce calendrier s'étoffera tout au long de l'année !

Pensez à consulter régulièrement le site du SNES-FSU Grenoble et à suivre les méls d'information de vos sections départementale et section académique du SNES-FSU.

Signaler votre participation le plus tôt possible en vous inscrivant sur :
<https://grenoble.snes.edu>, puis Stages syndicaux 2025-2026 : s'informer pour agir

